



## Communiqué de presse

Saint-Denis

Le vendredi 31 janvier 2014

### **Plan ressources hydrocarbures du dispositif ORSEC** **Ouverture de la plate-forme d'information des professionnels** **Samedi 1er février à 08h00**

Le préfet a déclenché le volet ressources hydrocarbures du dispositif ORSEC hier à 14h afin de garantir la permanence des soins, le bon fonctionnement des secours et le maintien de l'ordre public.

Conformément à ce plan, plusieurs stations services sont réquisitionnées pour approvisionner les véhicules des services de secours, d'urgence et de sécurité (voir liste en annexe).

S'agissant de dispositions dérogatoires de droit commun, ces mesures sont évolutives en fonction de la situation. Le nouvel arrêté du 31 janvier 2014 a modifié la liste des professionnels autorisés à se ravitailler auprès des stations services réquisitionnées (voir arrêté en annexe), en y apportant certaines précisions. Il modifie également les horaires d'ouverture de ces stations, désormais réquisitionnées en continu du 8h à 16h. Il ajoute enfin une nouvelle station réquisitionnée à Etang-Salé.

Les services de police et de gendarmerie veillent à la bonne application de ces mesures en procédant à la vérification du statut des usagers prioritaires se présentant dans les stations réquisitionnées.

**Une plate-forme d'information des professionnels est activée en préfecture à compter de samedi 1er février à 08h00.**

**Elle est joignable par téléphone au 0262 41 00 00.**

Les professionnels concernés par l'arrêté préfectoral peuvent obtenir les compléments d'informations auprès de cette plate forme inter-service.

Il est recommandé aux personnes non concernées par l'arrêté préfectoral de ne pas se rendre dans les stations-services et de n'user de leur véhicule qu'en fonction des réserves de carburant dont elles disposent.

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



### Liste des stations réquisitionnées :

#### Saint-Denis

ENGEN Malartic Angles rues Malartic et Général de Gaulle  
SHELL Boulevard Sud Jean Jaurès , Bld Jean Jaurès

#### Sainte-Marie

TOTAL Les Cafés Route Nationale 2

#### Le Port

TOTAL 4 voies ZAC 2000 22, Rue Claude Chappe

#### Saint-Paul

SHELL Savannah CD4, 16/18, Route de Savannah

#### Saint-Pierre

TAMOIL Terre Sainte 125, Avenue du Président Mitterrand  
ELF Pierrefonds Route Nationale 1

#### Etang-Salé

ENGEN les Sables, RN1 - l'Etang-Salé

#### Le Tampon

ELF Tampon 400 16, Rue du Docteur Roussel

#### Saint-Joseph

ENGEN Centre ville 429, Rue Raphaël Babet

#### Saint-Benoît

TAMOIL Centre Ville 35, Rue Georges Pompidou

#### **Contact presse**

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

